

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY

Bureau de la société en 1994

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Président d'honneur | M. Roger DERUELLE |
| Présidente | Mlle Colette PRIEUR |
| Vice-présidents | M. Robert LEROUX |
| | M. Xavier de MASSARY |
| Secrétaire | M. Raymond PLANSON |
| Secrétaire-adjoint | M. Alfred BEAUFORT |
| Trésorière | Mme Raymonde VALENTIN |
| à laquelle succède | Mlle Hélène BAULLARD |
| Trésorière-adjointe | Mlle Hélène BAULLARD |
| remplacée par | Mme Bernadette MOYAT |
| Membres | M. François BLARY |
| | M. Pierre PLAVINET |

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1994

Mme Raymonde VALENTIN, trésorière de la Société depuis 1976 et Mme Lucette BROUARD.

MEMBRES ENTRÉS A LA SOCIÉTÉ EN 1994

Mmes Simone HOUDRY, Albertine LEFEBVRE, Louisette LEFRANC,
Mlle Valérie CUBADDA, MM. Olivier BAUCHET, Gilles BRIZARD,
Claude COPIN, Noël GRANIER, Georges PLANSON.

Travaux de l'année 1994

5 FÉVRIER - Assemblée générale annuelle. Le bureau de la Société est pourvu d'un nouveau membre, François Blary, directeur de l'unité d'archéologie de Château-Thierry. Un hommage est rendu à André Lefèvre. M. Alfred Beaufort, secrétaire adjoint fait une relecture d'une des communications d'André Lefèvre à la Société sur le *Milieu libre de Vaux*, (1963).

La présidente évoque ensuite la personnalité attachante et la carrière d'André Lefèvre. Né à Château-Thierry en 1905, au lieu-dit *My les prés* sur les hauteurs de Courteau, il est élève de l'école Saint-Martin, puis du Collège de Château-Thierry. Entré en 1921 à la recette des finances de sa ville natale, il fera toute sa carrière au Trésor – plus de cinquante-quatre ans – et la terminera à Paris. Grand lecteur, amateur de beaux livres et d'histoire, il avait constitué une riche bibliothèque où La Fontaine, Anatole France, Jaurès et Claudel avaient une place de choix. Curieux de tout, des gens comme des choses, il fut l'une des mémoires de Château-Thierry. Entré à la Société en 1927, il ne lui donna pas moins d'une vingtaine de communications entre 1946 et 1979, consacrées à l'histoire de sa région, notamment dans ses aspects littéraires, socio-économiques, culturels ou, tout simplement, anecdotiques. Une plume limpide et alerte, un humour très fin le rendaient fort agréable.

5 MARS - *La Croix Rouge à Château-Thierry*, par Noël Haudot. Le premier comité est fondé lors de la guerre de 1870 par le général de Gerbrois et son frère, maire de Château-Thierry, sous le nom de «Société de secours aux blessés militaires» (S.S.B.M.). Dans ce cadre les docteurs Petit et Joussemaume-Latour soignent de nombreux blessés allemands et français.

De 1892 à 1903, le comité gère une infirmerie de gare, de 1914 à 1917 un hôpital relayé ensuite par l'armée. De 1922 à 1943, Lucien Moyat préside le Comité reconstitué. Lui succèderont Mmes de Ladoucette (1943-1963), de Maillé, Paulette Prieur, Jane Mingasson, Nicole Naudin, présidente actuelle et MM. de Maleyssie, Melun et Bernaille. L'accent est mis alors sur les actions de formation et d'enseignement : aides médico-sociales, secrétaires médico-sociaux, auxiliaires sanitaires et secouristes. La dernière réalisation et la création d'une halte-garderie pour enfants en 1985.

9 AVRIL - *Le patrimoine architectural de Château-Thierry. Premiers résultats et enseignements de la campagne de recensement menée par l'Inventaire général en 1993*, par M. Xavier de Massary.

Près de 1 400 habitations, maisons bâties avant 1940, ont été recensées. Les données recueillies, huit à dix en moyenne par maison, ont été saisies sur informatique. Il en ressort qu'environ 25 % des maisons ont été bâties avant 1800, 50 % au XIX^e siècle, le reste au XX^e siècle. Les plus difficiles à dater sont celles du centre ville, Grande Rue en particulier, à cause des nombreux remaniements.

Certains types d'habitations anciennes sont apparus : la maison d'artisan ou de boutiquier à une seule travée, celle du notable à quatre ou cinq travées de façade, porche, cour, communs et jardins. Après 1850, des demeures bourgeoises assises au milieu d'un jardin, porte au centre de la façade, couvertes d'ardoises ; des habitations plus modestes, à rez-de-chaussée surélevé, couvertes en tuile mécanique.

7 MAI - *Seigneurs et châtelains de Montigny et, parmi eux, deux femmes d'exception, la vicomtesse Dumoulin et Marguerite Heitz*, par Mme Bernadette Moyat. Le fief de Montigny procède de la division au XIV^e siècle de celui de la Croix-sur-Ourcq. Les Bachelier, puis les Dumoulin en sont les seigneurs jusqu'à la Révolution. Au milieu du XIX^e siècle, le château devient la propriété de bourgeois fortunés, dont Mlle Heitz fut la dernière représentante.

4 JUIN - Analyse historique de l'abbaye de Chézy et de son temporel, par M. François Duceppe-Lamarre. L'abbaye Saint-Pierre de Chézy, fondée en 736 ou avant 855, présente une implantation réduite au Haut Moyen Age (VIII^e-X^e siècles). Du XI^e au XIII^e siècle, portée par la faveur de la maison de Champagne et la réforme grégorienne, elle a atteint son âge d'or : le patrimoine foncier constitué s'étend à des domaines en Lorraine, Alsace et Allemagne.

8 OCTOBRE - Nogent-l'Artaud : le prieuré bénédictin dépendant de Saint-Germain-des-Prés, évolution du domaine du IX^e au XVII^e siècles, par Mlle Valérie Cubadda.

L'étude met en lumière une succession de périodes plus ou moins favorables depuis sa fondation au IX^e siècle, au gré de la montée en puissance des seigneurs châtelains, Artaud au XII^e siècle, les clarisses à la fin du XIII^e siècle, la Guerre de Cent Ans, l'apparition des Célestins au XVI^e siècle. Saint-Germain-des-Prés cède le prieuré au marquis de la Vieuville : en 1653, il ne reste que deux fermes.

5 NOVEMBRE - Récentes découvertes archéologiques au château de Château-Thierry, par M. François Blary. Les fouilles de sauvetage en cours depuis 1987 et le chantier-école de l'Université de Paris mis en place depuis 1992 ont mis à jour les vestiges d'une occupation au Bas-Empire (V^e siècle), *castellum* à mettre peut-être en relation avec l'établissement par Aetius d'un *limes* sur la Marne, les structures d'une résidence centrale carolingienne, fonds de cabane, fortification, probablement le *Castrum Théodorice* cité par Flodoard et les traces de ses remaniements entre le IX^e et le XI^e siècle, enfin les vestiges d'une cuisine monumentale du XVI^e siècle.

3 DECEMBRE - La protection juridique du patrimoine monumental depuis le milieu du XIX^e siècle : l'exemple de Château-Thierry et de son arrondissement, par M. Jean-Charles Capronier. Les différentes étapes sont la création de l'Inspection générale des Monuments historiques, en 1830, suivie en 1837 de celle du Comité des Arts et Monuments et de la commission des Monuments historiques ; établissement d'un réseau de correspondants locaux auprès des préfets (dès 1839, l'abbé Poquet pour l'arrondissement de Château-Thierry), la loi de 1887 et surtout celle du 31 décembre 1913 donnant à l'Etat les moyens juridiques pour assurer la conservation du patrimoine monumental ; la création, après la dernière guerre, des conservations régionales des monuments historiques (1971 pour la Picardie), enfin celle des COREPHAE (Commissions régionales du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique) marquant la déconcentration administrative et l'élargissement de la notion patrimoniale.

Actuellement, 114 édifices sont protégés dans l'arrondissement de Château-Thierry.

Sorties

Le rendez-vous de Nogent-l'Artaud le 23 mai, a été très suivi. Sous la conduite de MM. Hourdry, président de *Nogent historique*, Xavier de Massary et du frère Molin, les participants ont visité l'église, les ruines du couvent et deux maisons à pans de bois.

Patrimoine

Xavier de Massary a terminé le classement des archives de la Société. Leur microfilmage est à l'étude. La présentation en dossiers-portefeuilles des dessins de la collection Souliac-Boileau est commencée afin de permettre une consultation aisée et sans danger pour les documents.

Les membres du bureau ont assuré trois samedis après-midi par mois l'ouverture de la bibliothèque de la Société, riche en histoire locale, à ses membres et aux chercheurs, à condition d'adhérer à la Société. L'acquisition d'une photocopieuse est envisagée.